



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



TRI SELECTIF : SOYEZ VIGILANTS !

La CCMP sera plus exigeante sur la qualité du tri sélectif à partir de janvier 2013. Ainsi, le refus de tri sera désormais plus fréquent : un scotch logotypé indiquant le refus de collecte sera alors apposé sur les sacs ou bacs jaunes ne respectant pas les consignes de tri.

CIDFF

La nouvelle adresse du CIDFF01 (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles de l'Ain) devient, à compter du lundi 26 novembre 2012 : CIDFF01 - 100 place Louis Blériot - 01000 BOURG en BRESSE - TEL : 04 74 22 39 64 - mail : cidff01@orange.fr

LE COMITÉ TIERS-MONDE DE MIRIBEL-MONTLUEL DEVIENT « PEUPLES SOLIDAIRES - MIRIBEL ET CÔTIÈRE »

Pour marquer l'évènement, le 25 janvier 2013, à partir de 18 h, nous vous invitons à la galerie Utrillo de l'Allégro pour un moment convivial autour d'un verre, dans le cadre de la campagne en cours « Juste Fruit », (en union avec les droits des travailleurs des plantations), auquel sont invités les élus de Miribel et de La Côtière. Profitez-en pour visiter l'exposition (prolongée au samedi et dimanche suivants) qui fera écho au café-concert « Joel Valdes Duo » programmé ce soir-là. Quelques articles seront proposés à la vente pour financer les actions sur le terrain.



Renseignements sur www.peuples-solidaires.org
Contact : Marie-Madeleine Emery - 04 78 88 37 26
emerymady@wanadoo.fr

AGIR POUR LES DROITS. VAINCRE LA PAUVRETÉ

MONOXYDE DE CARBONE, COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braséro.

Placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Ont participé à ce journal :

- Nadège Bailleul
- Gérard Bargel
- Catherine Briday
- Joëlle Chanal
- Jeanine Decoeur
- Sabrina Derras
- Aurore Dufaud
- Stéphanie Hogrel
- Béatrice Ménichon
- Marc Micoud
- Caroline Monin
- Frédéric Puaud
- Violaine Ribadeau-Dumas
- Yves Roux

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

AGENDA

Dim 6 : Challenge de la société OBSM, boulodrome
Ven 11 : Vœux du maire, salle des fêtes, 19 h 30
Sam 12 : Repas des Rois du foyer Saint-Maurice, salle des fêtes, 19 h 30
Ven 18 : Café théâtre, centre Marcel Cochet, 20 h
Sam 19 : Repas des Anciens, salle des fêtes, 12 h
Dim 20 : Randonnée pédestre au Mont Monnet, organisée par le centre Marcel Cochet
Jeu 24 : Art floral, centre Marcel Cochet, 14 h
Sam 26 : Vente de brioches du Sou des Écoles, place Charles de Gaulle, 8 h - 12 h - Journée Boudin de l'OSMB, boulodrome - Repas dansant choucroute par le CT Dombes, salle des fêtes, 19 h 30

ÉTAT CIVIL

Naissances
Leandro CASTEDO DA SILVA, le 24 nov.
Lyad JEHINAOUI, le 26 nov.
Mariages
Laetitia GARDIN et Christophe BLANCHARD, le 1^{er} déc.
Christine HUGON et Didier BRINGER, le 12 déc.
Décès
Antoinette RABAN, veuve CAILLOT, le 3 déc.
Daniel NIETO, le 14 déc.

PERMANENCES DES ÉLUS sur rendez-vous

* **5/01** : Lydie PONS
Adjointe aux affaires sociales
* **12/01** : Françoise ROY
Adjointe aux finances
* **19/01** : Catherine BRIDAY
Adjointe à l'enfance
* **26/01** : Eveline GUILLET
Adjointe à la voirie
* **2/02** : Pierre GOUBET
Maire

ÉDITO

L'agenda de l'année 2013 promet d'être très chargé pour les communes de France. Au premier rang des compétences municipales se trouve l'école. La réforme encours faisant passer le nombre de jours d'école de 4 à 4,5, entraîne des bouleversements pour les enseignants, les parents et dans une grande part, les municipalités. Les ATSEM, le périscolaire, la restauration scolaire, le centre aéré seront impactés. Les associations sportives et culturelles devront elles aussi s'adapter.
Autre point majeur : l'élaboration du PLU qui rentrera dans sa phase concrète dès le début de l'année. Plusieurs étapes de consultation et d'échanges avec les Mauriciens vous seront proposées, je vous espère nombreux lors de ces rendez-vous. Afin de vous voir rencontrer la réussite dans vos projets, je vous souhaite une excellente santé pour cette année 2013.
Pierre Goubet

PIERRE GOUBET, CONSEILLER GÉNÉRAL

Le département de l'Ain compte 43 Conseillers Généraux qui administrent chacun un canton. Le canton de Miribel, regroupe cinq communes, Beynost, Miribel, Neyron, Saint Maurice de Beynost et Thil.

Le Conseil Général agit dans de nombreux domaines sociaux, dans l'aménagement et le développement du territoire. Il veille à la bonne utilisation des fonds du département. Il travaille en coordination avec 1600 fonctionnaires. Il siège à la Commission Technique Paritaire pour la gestion de tous les employés du département en relation avec les représentants du personnel et les syndicats.

L'intervention du Conseiller Général dans les différents secteurs d'activité social, technique, économique, sportif et culturel l'amène à siéger dans de nombreuses commissions. Il veille à la bonne utilisation des fonds du département. Chaque fois que la contribution financière du département est en jeu, le Conseil Général est représenté. Son rôle est de moins en moins facile, car les recettes ont tendance à s'effondrer et les besoins augmentent.

Il représente le président par délégation aux inaugurations et commémorations

Voici quelques exemples des activités de P. Goubet en tant que Conseiller Général :



* Les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS) gèrent la dépendance, le handicap et l'insertion des chômeurs au RSA (ancien RMI) à la MDS de Jassans Riottier qui comporte une antenne à Miribel et une permanence à Saint-Maurice de Beynost. Une commission Locale d'Insertion étudie certains dossiers du RSA, afin de vérifier si les conditions sont remplies
Pierre Goubet siège avec une Assistante Sociale, le Directeur de Pôle emploi et des représentants des bénéficiaires. Cette commission se réunit une fois par mois et reçoit un quinzaine de personnes.

* Le Conseil Général de l'Ain et celui du Rhône cofinancent la gestion du parc de Miribel-Jonage. M. Goubet fait partie du Conseil d'Administration, dans

suite page 3

SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Conseil Municipal
- Colis de Noël
- RAM en fête

Ça bouge à Saint-Maurice

- Grande artiste à la maternelle
- Artistes en herbe
- Recrues chez les pompiers
- Téléthon
- 8 décembre

Du côté des associations

- Ain Sud Foot
- Amitié Loisirs
- Bibliothèque

Vie pratique

- Tri sélectif
- CIDFF
- Comité Tiers-Monde
- Monoxyde de carbone

Supplément

- Conseil Municipal (suite et fin)
- Patrimoine
- Tennis et Téléthon
- Le Sou chez vous
- CT Dombes
- Vertical Côtière

COMpte-REndu Du CONSEil MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2012.

Personnel.

- Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'attaché territorial. Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal :

que Monsieur Yannis Cosmas, rédacteur affecté aux finances et marchés publics, est en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 12 décembre 2011 jusqu'au 11 décembre 2013,

qu'un agent contractuel a été recruté sur son poste sur le grade de rédacteur afin de le remplacer,

que, dans un souci d'assurer une continuité du service public, une stabilité du poste et compte tenu de la technicité et complexité des missions attachées à l'emploi « Finances et marchés publics », il est proposé de créer un poste relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Afin de consolider son statut et de stabiliser son emploi sur une durée plus longue laissant un délai dans la réussite des concours, le conseil a décidé de créer un poste de catégorie A de la filière administrative (Attaché territorial) permettant d'établir un contrat de trois ans (impossible sur les postes de rédacteur relevant de la catégorie B). Unanimité.

- Fixation du taux horaire des travaux en régie. Afin de mieux estimer les travaux de régie réalisés par les services communaux et de prendre en compte la main d'œuvre nécessaire, le conseil municipal fixe un taux horaire moyen pour les agents exécutant ces travaux. Ce taux est calculé par la moyenne du traitement global des agents des services techniques (de la conception à la réalisation). Unanimité.

- Financement de l'allocation de vétérance versée aux anciens sapeurs-pompiers volontaires et alignement de cette allocation sur l'allocation de fidélité. Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Général n'a pas la compétence pour assumer financièrement l'allocation de vétérance des anciens sapeurs-pompiers, c'est donc dorénavant aux communes d'en assumer la charge. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec le SDIS prévoyant la clé approuvant le mécanisme de répartition du financement de l'allocation de référence. Monsieur le Maire précise qu'il a fait remarquer au Président du SDIS qu'il faudrait réfléchir au versement, par le Conseil Général, d'une subvention pour la formation des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) puisqu'actuellement ce sont uniquement les communes qui financent la formation de ces futurs pompiers qui pourront intégrer les différents Centres de Première Intervention (CPI). Unanimité.

CCMP : élection délégué suppléant CCMP.

M. Jean-Claude Lazzaroni ayant démissionné, M. Robert Resta est candidat au poste de délégué suppléant à la C.C.M.P.

Par 22 voix pour, M. Robert Resta :

est élu délégué suppléant à la Communauté de communes de Miribel et du Plateau ;

est élu membre représentant la Commune à la CLECT ;

est proposé à la nomination de M. le Président de la CCMP comme membre de la commission des finances.

Enfance.

- Convention RAM. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Saint-Maurice-de-Beynost adhère au Relais Assistantes Maternelles (RAM) itinérant avec Beynost et Thil pour bénéficier de l'ensemble des prestations de celui-ci. Il précise qu'une convention avait été signée avec la commune de Beynost et de Thil du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010 afin de participer au fonctionnement de celui-ci au prorata du nombre d'assistantes maternelles agréés et en activité, exerçant sur notre commune. Monsieur le maire propose à l'assemblée de renouveler cette convention, avec effet rétroactif, et pour régularisation du 1^{er} janvier 2011 au 30 octobre 2012. Il précise, qu'après analyse du compte de résultat 2011 de ce service, la participation de Saint-Maurice-de-Beynost pour le Relais Assistantes Maternelles a été arrêtée à 7625.83€ pour l'année 2011. La participation 2012 calculée sur le budget prévisionnel 2012 et proratisée jusqu'au 30 octobre 2012 est de 5752.16€. Monsieur le Maire ajoute que depuis le 15 octobre 2012, la commune possède un Relais Assistantes Maternelles à mi-temps dédiée uniquement à Saint-Maurice-de-Beynost. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention. Unanimité.

- Avenant CEJ. Le contrat enfance jeunesse deuxième génération qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service enfance jeunesse a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période de 4 ans allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014. La création du Relais Assistantes Maternelles dédiée à la commune permet de percevoir une subvention dans le cadre de ce contrat. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat enfance jeunesse deuxième génération pour la création du RAM de Saint-Maurice-de-Beynost au 1^{er} octobre 2012. Unanimité.

Restauration : avenant DSP Restauration.

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le service de la restauration municipale (à destination des scolaires et des personnes âgées) a été confié par un contrat de délégation de service public en date du 6 juillet 2012 à la société Elior.

Après avoir pris connaissance de la capacité de production autorisée par la Direction des Services Vétérinaires de l'Ain, le périmètre de repas fabriqués sur la Cuisine centrale de Françoise Dolto pour des repas tiers, a été arrêté à 7 500 repas par an. Le montant de la redevance pour tiers est donc modifié et est fixé à 20 250 €. Le conseil municipal accepte les termes de l'avenant diminuant le montant de la redevance pour tiers, les fixant à 20 250 €, mais aussi modifiant la fiscalité de ces redevances qui ne supportent pas de TVA. Il mandate monsieur le Maire pour signer ledit avenant. Unanimité.

Permanences de Mme Lydie Pons,
Adjointe aux affaires sociales
Les lundis 21 janvier et 11 février 2013
de 14h à 15h30

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Patricia Corwell, Henri Loevenbruck, Franck Thilliez, Robin Cook, Jérôme Delafosse, Harlan Coben, Maxime Chattam, Benjamin Whitmer, David Peace, Dona Léone... La bibliothèque vous propose le grand frisson pour la nouvelle année !

Pour les enfants de merveilleux albums « Rikimini » « L'enfant porcelaine » « Princesses du Monde » « La tisseuse de nuages », « Drôles de dinos » « Contes d'hiver de petites bêtes » « Les lutins de Noël » ou « La longue marche des doudous »

Contes en bibliothèque :

Le samedi, à 11h, le moment a été câlin pour les familles autour des contes de Noël, *la Mouffle* conte russe mis en scène mais aussi le *Noël des souris* ou *la barbe du Père Noël*. On a parlé aussi de lutins et de doudous et de bestioles parfois surprenantes avec les classes de petits tout petits de la maternelle le jeudi, les enfants de la crèche et les nounous et leurs petits le vendredi.

**Critique de livres :**

« *No et moi* » de Delphine De Vigan : C'est l'histoire d'une amitié fusionnelle entre une jeune fille sans abri et une adolescente précoce. J'ai trouvé ce roman très intéressant, il nous montre les difficultés corporelles et mentales qu'ont à vivre tous les jours les personnes sans domicile fixe. On se rend compte des nombreux obstacles, auxquels les S.D.F ont à faire face pour se faire accepter dans notre société.

« *Les Blondes* » tome 17 de Gaby & Dzack : C'est une bande dessinée qui comporte une trentaine de blagues dans lesquelles on se moque de jeunes femmes blondes. Je pense que les drôleries de ce 17^{ème} volume commencent à être un peu lourdes, sans intérêt et décevantes. Pourtant les premiers tomes de cette bande dessinée étaient très drôles.

« *Arthur et sa boîte à trésors* » de Peter Teunissen : Cet album raconte les aventures d'Arthur et de sa sœur. Avec sa boîte à trésor le petit garçon devient le saint Nicolas, un pirate, un chercheur d'or, un roi et encore beaucoup d'autres personnages. J'ai trouvé ce livre extrêmement bien illustré, les images sont très belles. Je le conseillerais à des enfants qui apprennent à lire.

« *Résistant à seize ans* » de Roger Zannelli : C'est une autobiographie, dans laquelle un jeune homme de seize ans nous raconte son parcours dans la résistance. Moi qui trouve d'habitude les autobiographies lassantes, quand j'ai lu celle-là je ne me suis pas ennuyée une seconde. De plus ce livre nous montre les atrocités de la guerre, plus précisément celles de la gestapo. On peut y comprendre que beaucoup d'innocents sont tués et que très peu de personnes s'en soucient.

Café-Lecture :

Nous avons aussi sélectionné 19 ouvrages, nouvelles, romans, documentaires, policiers, biographie... parmi les auteurs américains qui feront l'objet de la prochaine rencontre, le 15 mars 2013. La liste complète est sur le site internet de la commune. A chacun de vous d'ajouter le 20^{ème} titre de votre choix.

En préparant 2013 :

La Direction de la Lecture Publique (DLP), service du Conseil Général qui fédère les bibliothèques municipales, propose de multiples formations en coordination avec des actions culturelles fortes du Département. Les animatrices de la Bibliothèque de Saint Maurice ont participé aux journées consacrées aux Albums Intergénérationnels et à celles sur la littérature japonaise thème central de la DLP en 2012/2013.

Dans le cadre de l'animation « 1,2,3 albums » proposée à la Bibliothèque Départementale avec Livralire, trois personnes de la bibliothèque de Saint-Maurice ont ainsi suivi la formation « Voyage intergénérationnel 2013 » : Comment lire en hôpital ? en maison de retraite ? Les albums à thème ? les techniques : raconter un album, lire à haute voix, la lecture mise en scène... Une sélection d'une dizaine d'albums est disponible à la bibliothèque.



Les enfants de maternelle ont investi la bibliothèque



En 2012, le salon du livre à Paris accueillait la littérature japonaise, dans l'Ain, la D.L.P. a édité un carnet de lecture « Impressions soleil levant », une sélection de plus de 220 documents pour découvrir la littérature mais aussi la richesse et l'originalité de la culture japonaise. Avec l'éditeur Picquier, spécialisé dans la littérature asiatique, deux animatrices de la bibliothèque ont suivi une journée de présentation de 150 ans de littérature nipponne. Nous vous présenterons bientôt l'ébauche de notre animation autour du Japon (prévue en novembre 2013). Nous sommes déjà au travail sur la littérature japonaise : des soirées lectures sont en préparation avec Delphine Baralotto, intervenante théâtre du P.E.L.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce travail (lecture, choix de textes, mise en voix), contactez la bibliothèque au 04.78.55.13.90

AIN SUD FOOT : CHAMPION D'AUTOMNE



Maurice Bourgeon,
un président heureux

On peut conjuguer avec bonheur fair play éthique et résultats sportifs. Après 12 ans d'existence Ain Sud Foot arrive à maturité avec beaucoup de qualité : 1^{er} au fair play au niveau départemental (district de l'Ain) pour la catégorie moins de 17 ans (U 17) 3^{ème} avec l'équipe B des U 19. Les U 17 sont 2^{ème} à la sportivité et les seniors 3 pointent à la 3^{ème} place. Au niveau régional ligue Rhône Alpes le conseil de l'éthique a classé en tête les seniors 2 qui terminent en seconde position du fair play. La région offre des ballons pour chaque match sans cartons Ain Sud avec 21 ballons arrive en 3^{ème} position. Ces résultats obtenus lors des assemblées générales sur la saison 2011/2012 sont confirmés par des résultats excellents : les 3 équipes seniors sont montées au niveau supérieur.

La nouvelle saison débute avec des résultats inattendus. L'équipe fanion qui a accédé au niveau honneur est championne d'Automne à mi-championnat. Résultat exceptionnel avec en plus un très bon état d'esprit et un jeu de qualité. Désormais le samedi soir à 19 h ce sont plus de 200 supporters (400 quand le temps est clément) qui soutiennent les blanc et noir au forum des sports.

MALGRÉ L'HIVER, PAS D'HIBERNATION AU CLUB AMITIÉ LOISIRS

Lundi 10 décembre, nous étions un petit groupe au départ de la randonnée à Saint Trivier sur Moignans. Ecourtée pour cause d'intempéries, nous l'avons reprogrammée pour le 14 janvier, en espérant que nous aurons un temps plus clément.

Mardi 11 décembre, un groupe sympathique de 46 adhérents se retrouvait à l'hôtel Lyon-Est pour le repas dansant de fin d'année. Les papilles alléchées par un succulent menu gastronomique, c'était Noël avant l'heure. Les plus bavards se laissaient aller à raconter des histoires, applaudis par une assemblée conquise, tandis-que notre chef de chœur s'en donnait à cœur joie au rythme de son harmonica, les danseurs tournaient, et tournaient, sur des airs de pasos, de valse, de tangos.... Puis, la chenille clôturait l'après-midi. Une bien belle journée de fête dont chacun se souviendra à sa manière.

Mardi 18 décembre, les adhérents se retrouvaient très nombreux au club pour le goûter de Noël, qui innovait cette année par un goûter sucré-salé qui a séduit les personnes présentes, une initiative à renouveler.

Vendredi 21 Décembre, l'Assemblée Générale annuelle s'ouvrait à 14 heures 30 au Centre Jacques Brel. Comme à l'accoutumée, l'association était largement représentée, 48 présents ou représentés.

La présidente présentait l'année écoulée, c'est une année très chargée et très positive, qui a vu la mise en place de la section tarot, la mise en place de relations avec la crèche, de nouveaux contacts avec des clubs pour l'organisation de voyages, la continuation des contacts avec les écoles, la participation à des manifestations permettant le mixage des générations (forum des Mauriciens, fête Mix'Agés), ainsi que toutes les activités hebdomadaires habituelles. Puis la secrétaire nous décrivait dans le détail, avec dates à l'appui, le déroulement des manifestations tout au long de l'année : loto, concours de coinche, repas, voyages, goûters, participation concours de pétanque, ventes, vide greniers, etc... Enfin, le trésorier présentait le bilan annuel, avec détail des recettes et des dépenses, clôturant sur un solde positif.

Le bilan moral et le bilan financier furent approuvés à l'unanimité.

Le tiers sortant du conseil d'administration nous amenait à présenter 5 personnes élues à l'unanimité :

Mmes Olga Hadjadj, Danièle Gréau, Renée Petit, Mr Yves Roux, ainsi que Mme Germaine Péguet en remplacement de Mme Paulette Couasnon qui ne se représentait pas.

Cette sympathique réunion se terminait par le pot de l'amitié.

Pour bien commencer la nouvelle année, nous proposons le goûter des rois le 8 janvier au club, puis randonnée avec repas tiré du sac le 14 janvier.

En cette année 2013, nous proposerons une après-midi crêpes et déguisement en février, un loto interne au club en mars. Dans le cadre intergénérationnel nous participerons à la fête Mix'Agés en avril, rencontrerons les écoles, la crèche...

Les programmes seront communiqués au fil des mois.

Nous rappelons aussi les animations régulières chaque semaine : coinche, jeux de société, scrabble, tarot, chorale, atelier du mercredi.



Suite de la page 1

lequel un siège est réservé. Il est chargé du développement du domaine de « sport et nature ».

* La natation est également à l'honneur grâce à la construction du centre nautique LILO. Une subvention est accordée par le Conseil Général, pour les élèves des collèges qui fréquentent LILO. La Communauté de Communes dont P. Goubet est Vice Président facture aux collèges le montant de cette subvention. L'activité nautique est donc gratuite pour les élèves des collèges. Ayant un pied dans les deux collectivités, en tant que Maire et Conseiller Général, P.Goubet facilite et active les décisions.

* Le Conseiller Général siège aux conseils d'administration des collèges de Beynost, Miribel et Saint André de Corcy. Le Principal, les professeurs, les parents d'élève et leurs représentants, le C. G., l'Intendant, siègent à ce conseil. Ils votent les actions en ce qui concernent les bâtiments, mais aussi le fonctionnement du collège. Par exemple une subvention est attribuée à l'action « ouverture au monde », qui est destinée aux élèves pour les ouvertures culturelles : voyages, visites de musées, e t c...

La construction de cinq collèges est en programmation dans le département.

* P. Goubet siège à Territoire Rhône à Valence qui cofinance la future voie verte du Léman à la Méditerranée « La Via Rhôna ». Les départements qui sont riverains du Rhône sont regroupés en un syndicat, et contribuent à l'aménagement des bords du Rhône. Il sera bientôt possible

d'aller de Genève à Marseille à vélo! L'ouverture de cette voie permettra un développement économique du tourisme « vert ».

* Le C. G. siège à La R.U.L. (Région Urbaine de Lyon). Cette commission regroupant plusieurs départements observe le développement de Lyon, et son impact sur le «Grand Lyon».

* Le C.G. siège au SCOT (Schéma de Cohésion et d'Organisation Territoriale), le BU.CO.PA (BUgey COtière Plaine de l'Ain) se réunit plusieurs fois par mois à Chazay, et fait des prescriptions en terme de démographie du territoire. Elle répartit ce développement dans une zone qui va de Neyron à Ambérieu en Bugey. Le SCOT est important dans la mesure où il définit le développement démographique par rapport aux besoins de la construction, et l'inscrit au plan local d'urbanisme, ce qui crée une obligation. L'explosion démographique lyonnaise est ainsi digérée par les territoires limitrophes.

* La Commission Economique du Conseil Général attribue une subvention aux entreprises de l'Ain en voie de développement et de création.

* Pierre Goubet siège dans une vingtaine de commissions, conseils et syndicats, pour la gestion et le développement du territoire de l'Ain. Il consacre beaucoup de temps à la gestion de sa commune dans laquelle il est très présent. Dans l'avenir il a l'intention de produire une « feuille d'information » sur ses différentes actions, qui sera diffusée sur les cinq communes du canton.

LES COLIS DE NOËL ONT FAIT DES HEUREUX



Mesdames Dekermandjian et Millet et Messieurs Micoud et Roux se sont mis en quatre pour assurer la distribution des nombreux colis.

Les résidents des Mimosas ont reçu le leur, dans une ambiance festive, le 18 décembre.

Enfants et adultes étaient venus offrir ces présents à leurs aînés.



LE RAM EN FÊTE !

En cette fin d'année, les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont pu assister à un spectacle tendre tout en rondeur intitulé « Doudou et Tataata », présenté par la Compagnie La « boîte à trucs ». Ce spectacle vivant a mis en scène des thèmes faisant partie intégrante de l'univers de l'enfant.



Par ailleurs, en partenariat avec l'académie de musique et de danse de la Communauté de Communes de Miribel, les enfants et assistantes maternelles ont dansé à l'écoute des douces mélodies jouées par l'orchestre des Caravanes de Noël.

De grands moments de joie et de convivialité ont été partagés sous les yeux ébahis et les sourires des enfants.



ÇA BOUGE À SAINT-MAURICE...

UNE GRANDE ARTISTE À LA MATERNELLE : DOMINIQUE DIMEY

Née en 1957 d'une mère institutrice et d'un père poète, elle est le trait d'union entre l'enfance et la poésie. Elle chante, elle joue au théâtre, au cinéma et crée dessins animés et livres. Habituee à l'Olympia et aux tournées aux quatre coins de l'hexagone, le 3 décembre, elle nous a fait l'honneur de trois concerts en notre école maternelle, accompagnée par son musicien Pierre Bluteau. Trois concerts, à la carte, en fonction de l'âge des enfants et des projets des classes !



Elle écrit et interprète ses chansons. Des chansons insolentes, fantasques, culturelles ou citoyennes. Les enfants chanteront pour le Père Noël 3 chansons de son répertoire : « Les jouets de Noël », « Mère Noëlle » et « La grève des sapins ». Mais d'autres chansons viennent



dront ponctuer l'année scolaire : « Il était trois fées fatiguées », « Le rock des phoques », « Charango et Siku », « Bonne fête Maman », ou « Touche pas ma planète »... Les enseignantes et les enfants garderont longtemps en tête les mots et les sonorités des chansons de Dominique Dimey.

DES ARTISTES EN HERBE DEVANT UN PUBLIC AVERTI



Jeudi 29 novembre dernier, les résidents des Mimosas et de la Roseraie étaient invités à l'école maternelle. En effet, la classe d'Aurore proposait d'assister à une séance de répétition sur le thème de l'Egypte. Ce spectacle, un recueil de chants et de danses, était appris depuis le début de l'année scolaire

par ces jeunes élèves. Les enfants ont charmé leur public, lequel ne fut pas en reste : les résidents des Mimosas avaient réalisé, pour l'occasion, un obélisque, alors que ceux de la Roseraie avaient fabriqué des boules coco pour le goûter... Hum ! Ces échanges intergénérationnels constituent, c'est sûr, un enrichissement pour les uns et les autres !



DEUX NOUVELLES RECRUES CHEZ LES POMPIERS



Aurélia Legallais qui aura 18 ans en 2013 a été incorporée le 1^{er} janvier 2012



et Kadda Hocini, issu de la section JSP, qui aura également 18 ans en 2013, a été recruté le 12 novembre 2012.



Le Père Noël est passé le 16 décembre à Saint-Maurice



BELLE MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON



Les « Contes porcelaine » : Cette année encore la bibliothèque et l'école Jacques Prévert ont choisi de partager des instants d'humour, de tendresse et d'émotion. Chacune des classes a découvert de merveilleuses histoires d'enfants différents pendant toute la semaine du téléthon. Cette heure passée ensemble fut bien au-delà de l'écoute avec des échanges sur le handicap, l'acceptation



de la différence. Après que la bibliothécaire ait conté les aventures de Rikimini, de l'enfant porcelaine, du zèbre à pois ou de Bakoumba le petit lion qui avait peur de ne pas être roi, les enfants y allaient de leurs commentaires et avaient ensuite la possibilité de demander un conte découvert lors des années précédentes : trois gagnants Cromignon, La princesse au camion jaune citron et le très plébiscité « le petit frère pas comme les autres ».



Cette histoire écrite par des parents d'enfants trisomiques raconte les aventures de doudou lapin. Doudou est le choucho des petits mauriciens qui viennent à la bibliothèque pour l'écouter ou demandent des séances improvisées sur les espaces verts des Folliets. Le Théâtrethon « les amoureux du téléthon » : Ils sont acros et en redemandent chaque année. Les collégiens et les lycéens des troupes jeunes se mobilisent dès septembre pour cette soirée du mardi soir de la semaine du téléthon qu'ils organisent de bout en bout sous la coordination de Delphine leur prof : choix des textes, apprentissage en accéléré, jeu mais aussi pub, présentation, coulisses, accueil bar et entrée jusqu'au rangement. Les ados prennent tout en charge copains et copines sont invités à participer : prendre une place mais pourquoi pas pour les étudiants ex jeunes théâtres filmer, tenir la caisse ou couper les pizzas. Cette soirée téléthon validée dans le projet éducatif local a tenu toutes ses promesses.



8 DÉCEMBRE À SAINT-MAURICE



Cette année encore petits et grands se sont retrouvés devant nos commerces pour fêter, comme il se doit, le 8 décembre ! Chacun a pu déguster le réconfortant vin chaud offert par la commune et goûter aux nombreuses spécialités fournies par les commerçants participants à la fête des « lumières mauriciennes ».



TÉLÉTHON 2012

Du 3 au 8 décembre 2012, les services et associations de la commune se sont une nouvelle fois mobilisés pour la 26^{ème} campagne du Téléthon 2012.

Cette année au programme, des animations et activités toujours plus dynamiques ont mis en scène les mauriciens, petits et grands rassemblés autour de projets communs.

Les enfants de l'école élémentaire ont ainsi pu profiter cette année encore des contes présentés par les professionnels et bénévoles du centre Marcel Cochet, histoires sur la tolérance et l'acceptation de la différence.

Les enfants de l'école maternelle ont eu la joie d'élancer des centaines de ballons dans le ciel, dans l'attente de voir le leur revenir... L'association Ikébana, le sou des écoles avec les enfants du périscolaire se sont prêtés au jeu d'une vente de sucettes, de lumignons à la sortie des écoles le vendredi. Au même moment, le club de tennis accueillait les acteurs de Marcel Cochet qui, entre plusieurs scénettes, se sont laissés tenter par de délicieuses crêpes !! Le samedi matin, la place du marché a rassemblé encore cette

LES ECHOS VOUS SOUHAITENT
UNE EXCELLENTE ANNEE 2013

année de nombreuses associations autour de plusieurs actions : l'association des anciens combattants pour la vente traditionnelle et très attendue de saucissons briochés ! Le twirling bâton, le club de volley, le club amitié loisirs, le centre J.Brel pour des ventes de roses, de vin chaud, de produits de fête ; le Cyclotourisme de la Dombes pour la pyramide de l'espoir en partenariat avec les Restos du Cœur.

Le samedi après-midi, l'OBSM a ouvert ses portes pour offrir un temps de découverte des sports de boules aux jeunes et à leurs parents.

Pour clôturer cette semaine de mobilisation, le dîner préparé par CLARA s'est déroulé à la salle des fêtes dans l'amitié et la joie de se retrouver. Les mauriciens ont pu apprécier l'accompagnement musical de talent du groupe de la Mauricienne, les démonstrations de danse d'EL CANDIL, du twirling bâton.

Merci à vous tous, qui de près ou de loin avez participé au Téléthon sur la commune.

En 26 ans, bien des victoires ont été remportées. Les maladies rares, inconnues jusqu'alors du grand public, sortent progressivement de l'anonymat...

GRAND SUCCÈS AU TÉLÉTHON DE SAINT-MAURICE TENNIS

Crêpes party et théâtre au club house du Saint-Maurice tennis :

À deux, c'est toujours mieux ! Telle a été la devise de cette première expérience de partenariat entre le tennis et le théâtre adulte du centre Marcel Cochet. Confitures et sketches maisons ont fourni un 6 à 9 de choix. Échanges réussis et un double reconduit l'an prochain et plus si affinités.



QUAND LE SOU ARRIVE CHEZ VOUS !

Le samedi 26 Janvier prochain, ne soyez pas surpris si l'on sonne à votre porte. Il ne s'agira que de parents bénévoles qui, pour le compte du Sou des Ecoles, viendront à votre domicile vous proposer une vente de brioches : de quoi vous laisser envisager un week-end gourmand !

Et puisque nous ne pouvons couvrir la totalité des habitations de la commune, un autre groupe de parents se trouvera place du marché, de 9h00 à 12h00 : ainsi, tout mauricien pourra venir chercher sa brioche du week-end.

Comme toute autre activité menée par le Sou des Ecoles, les bénéfices de cette vente serviront à financer en partie les sorties scolaires de nos petits mauriciens. D'avance, merci pour eux !

Yzeron), Crept pour les plus grands, Les calanques de Cassis pour les adultes. Un stage de perfectionnement a aussi été organisé durant les vacances de la Toussaint.

Début décembre la première compétition a eu lieu à Belley, 4 médaillés pour vertical côtière :

- Defleurian Clara championne du département en catégorie cadet
- Vallet Céline vice championne de l' Ain en catégorie cadet
- Barrago Matice champion du département en catégorie minime
- Kugler Hyppolite vice champion du département catégorie minime.

Prochaine compétition pour eux les 12 et 13 janvier à Echirolles pour le championnat régional.

Cette fin d'année 2012 s'est achevée par la fête de Noël et l'arrivée surprise du Père Noël en rappel sur le haut du mur de l'UFRAPS pour la plus grande joie des petits et grands.

Les prochaines sorties se dérouleront en ce début d'année à la montagne avec l'organisation de journée ski de rando pour ados et adultes.

Toutes les infos sur notre nouveau site internet : <http://www.vertical-cotiere.fr/>

Traditionnellement les dames (Janine, Maryse, Germaine et Gilou) ont confectionné de succulentes crêpes. Record battu : plus de 300 cette année ; le public nombreux et habitué a apprécié non seulement les douceurs, mais aussi les sketches présentés par le centre Marcel Cochet ; cette collaboration fructueuse est à renouveler.

Une première cette année : 2 tournois (+55 et +65 ans) du 2 au 23 décembre ont été organisés sous l'impulsion de Patrick Luquet, secondé par tous les membres du bureau : le président P Cattelin est très satisfait de cette initiative qui sera renouvelée en 2013, il se félicite du comportement des joueurs dans l'ensemble, même si parfois de légers litiges visuels ont pu apparaître... mais, avec la perspicacité des arbitres du club, tout rentrait dans l'ordre et les vainqueurs ont toujours offert une boisson au perdant. En + de 65 ans c'est J Lapré du TCL qui a gagné 7/5 6/2 et en + de 55 ans c'est Julien Gras, 77 ans, d'Irigny, qui a gagné un petit jeune de 55 ans 6/3 6/1. Bravo à tous.



CTDOMBES

Convocation de tous ses membres à son assemblée générale le 11 janvier 2013 à 20 h précise au club house de Saint-Maurice Tennis près de l'ilo... Préparation du repas dansant choucroute du 26 janvier à la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost, ambiance sympathique et conviviale : les places sont limitées. Depuis 4 ans le prix est le même (25 €), les réservations sont ouvertes auprès de Mr Bertholin Michel : 04 72 26 51 27 - 06 84 24 18 49 mail :michel.bertholin@club-internet.fr.

VERTICAL CÔTIÈRE

Cette année, le club d'escalade Vertical côtière compte environ 160 licenciés majoritairement des enfants âgés de 4 à 16 ans.

Ce début d'année a été riche en événement, pas seulement d'un point de vue résultats sportifs mais aussi en sorties en milieu naturel et animation. L'objectif du club étant la découverte de la montagne et la pratique en extérieur.

Les différentes sorties sont organisées pour tous les âges dès 4 ans (sortie



GRAND SUCCÈS AU TÉLÉTHON DE SAINT-MAURICE TENNIS

Crêpes party et théâtre au club house du Saint-Maurice tennis :

À deux, c'est toujours mieux ! Telle a été la devise de cette première expérience de partenariat entre le tennis et le théâtre adulte du centre Marcel Cochet. Confitures et sketches maisons ont fourni un 6 à 9 de choix. Échanges réussis et un double reconduit l'an prochain et plus si affinités.



QUAND LE SOU ARRIVE CHEZ VOUS !

Le samedi 26 Janvier prochain, ne soyez pas surpris si l'on sonne à votre porte. Il ne s'agira que de parents bénévoles qui, pour le compte du Sou des Ecoles, viendront à votre domicile vous proposer une vente de brioches : de quoi vous laisser envisager un week-end gourmand !

Et puisque nous ne pouvons couvrir la totalité des habitations de la commune, un autre groupe de parents se trouvera place du marché, de 9h00 à 12h00 : ainsi, tout mauricien pourra venir chercher sa brioche du week-end.

Comme toute autre activité menée par le Sou des Ecoles, les bénéfices de cette vente serviront à financer en partie les sorties scolaires de nos petits mauriciens. D'avance, merci pour eux !

Yzeron), Crept pour les plus grands, Les calanques de Cassis pour les adultes. Un stage de perfectionnement a aussi été organisé durant les vacances de la Toussaint.

Début décembre la première compétition a eu lieu à Belley, 4 médaillés pour vertical côtière :

- Defleurian Clara championne du département en catégorie cadet
- Vallet Céline vice championne de l' Ain en catégorie cadet
- Barrago Matice champion du département en catégorie minime
- Kugler Hyppolite vice champion du département catégorie minime.

Prochaine compétition pour eux les 12 et 13 janvier à Echirolles pour le championnat régional.

Cette fin d'année 2012 s'est achevée par la fête de Noël et l'arrivée surprise du Père Noël en rappel sur le haut du mur de l'UFRAPS pour la plus grande joie des petits et grands.

Les prochaines sorties se dérouleront en ce début d'année à la montagne avec l'organisation de journée ski de rando pour ados et adultes.

Toutes les infos sur notre nouveau site internet : <http://www.vertical-cotiere.fr/>

Traditionnellement les dames (Janine, Maryse, Germaine et Gilou) ont confectionné de succulentes crêpes. Record battu : plus de 300 cette année ; le public nombreux et habitué a apprécié non seulement les douceurs, mais aussi les sketches présentés par le centre Marcel Cochet ; cette collaboration fructueuse est à renouveler.

Une première cette année : 2 tournois (+55 et +65 ans) du 2 au 23 décembre ont été organisés sous l'impulsion de Patrick Luquet, secondé par tous les membres du bureau : le président P Cattelin est très satisfait de cette initiative qui sera renouvelée en 2013, il se félicite du comportement des joueurs dans l'ensemble, même si parfois de légers litiges visuels ont pu apparaître... mais, avec la perspicacité des arbitres du club, tout rentrait dans l'ordre et les vainqueurs ont toujours offert une boisson au perdant. En + de 65 ans c'est J Lapré du TCL qui a gagné 7/5 6/2 et en + de 55 ans c'est Julien Gras, 77 ans, d'Irigny, qui a gagné un petit jeune de 55 ans 6/3 6/1. Bravo à tous.



CTDOMBES

Convocation de tous ses membres à son assemblée générale le 11 janvier 2013 à 20 h précise au club house de Saint-Maurice Tennis près de l'ilo... Préparation du repas dansant choucroute du 26 janvier à la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost, ambiance sympathique et conviviale : les places sont limitées. Depuis 4 ans le prix est le même (25 €), les réservations sont ouvertes auprès de Mr Bertholin Michel : 04 72 26 51 27 - 06 84 24 18 49 mail :michel.bertholin@club-internet.fr.

VERTICAL CÔTIÈRE

Cette année, le club d'escalade Vertical côtière compte environ 160 licenciés majoritairement des enfants âgés de 4 à 16 ans.

Ce début d'année a été riche en événement, pas seulement d'un point de vue résultats sportifs mais aussi en sorties en milieu naturel et animation. L'objectif du club étant la découverte de la montagne et la pratique en extérieur.

Les différentes sorties sont organisées pour tous les âges dès 4 ans (sortie



Suite de la page 1

Travaux.

- SIEA : rapport d'activité. Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2011 du Syndicat intercommunal d'électricité et d'e-communication de l'Ain. Le conseil donne acte de la communication du rapport annuel 2011 du SIEA.

- Avenant marché de couverture. Le marché de réfection des toitures de divers bâtiments communaux a été notifié le 13 octobre 2011 à la société Archirel pour un montant tranche ferme et tranche conditionnelle de 110 809.58 € TTC. Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de conclure deux avenants :

- un avenant négatif en raison de prestations non réalisées (dépose des contre liteaux, du feutre sous toiture) ;
- un avenant positif pour un montant de 4 111.05 € TTC soit une augmentation de 3,89 % pour des travaux supplémentaires à réaliser sur la salle des fêtes et au 7 rue des écoles.

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l'avenant négatif n° 1 et l'avenant positif n° 2. Unanimité.

Finances : Budget principal - décision modificative N° 3.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que certains crédits inscrits au Budget Primitif 2012 doivent faire l'objet de réajustements. Deux opérations sont à prendre en compte : en investissement sur l'opération « Travaux de couverture » pour 367 € et pour 15 000 € dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre pour le centre Jacques Brel, en fonctionnement à l'article 6720 « Intérêts moratoires et pénalités sur marché » pour 830 €. Unanimité.

Dissolution du Syndicat des communes riveraines du canal de Miribel.

Monsieur le Maire donne des précisions sur les raisons et les conditions de la dissolution du syndicat des communes riveraines du canal de Miribel, les compétences exercées étant transférées vers le SYMALIM. Le conseil municipal approuve la dissolution du syndicat et les conditions de celle-ci. Unanimité.

Convention de groupement de commande pour l'élaboration des cartes de bruit dans l'environnement et du plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les articles L572-1 et suivants du code de l'Environnement imposent aux communes situées dans le périmètre des agglomérations de plus de 100 000 habitants d'établir des cartes de bruits dans l'environnement et à élaborer des plans de prévention du bruit dans l'environnement. Il rappelle que ces cartes auraient dues être publiées au 30 juin 2007, et les plans de prévention au 18 juillet 2008. Les communes de Beynost, La Boisse, Dagneux, Massieux, Miribel, Misérieux, Montluel, Neyron, Parcieux, Reyrieux, Saint-Didier-de-Formans, Saint-Maurice-de-Beynost, Sainte-Euphémie et Trévoux sont concernées par cette obligation. Après concertation avec les communes concernées, il est proposé de créer un groupement de commande afin de mutualiser la procédure de marché et choisir un bureau d'études commun pour l'ensemble du groupement de commandes. Le groupement de commande doit faire l'objet d'une convention constitutive qui définira les modalités de fonctionnement du groupement. Le conseil municipal accepte d'adhérer au groupement de commande et autorise monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires à la mise en place et signature de cette convention. 21 voix pour et 1 abstention.

Questions et informations diverses.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est classée en Zone Sécurité Prioritaire (ZSP) et que cela va nous rapporter d'ici septembre 2013 :

- des moyens en personnel et matériel supplémentaires,
- des renforts de garde mobile,
- 5 gendarmes supplémentaires.

Une demande est faite au Préfet afin de cibler les problématiques en vue de renforcer les moyens en fonction des problèmes.

QUELLE EST L'HISTOIRE DE MA MAISON ET DE MON QUARTIER ?

Vous êtes intéressé par l'histoire de votre maison ? Vous souhaitez en savoir plus sur votre quartier ? Participez au groupe de travail qui se penchera sur des documents datant de 1750 : le Plan Terrier du Marquisat de Miribel qui regroupe notamment les communes de Neyron, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost, Thil et Tramoyes.

Grâce à cet ensemble de registres réalisés par des commissaires à terrier -entre géomètre et notaire-, vous apprendrez ce qui se trouvait sur votre parcelle ou votre ville :

- sa nature : de la vigne, une grange, un pré... ?
- sa situation : lieu-dit, paroisse... ?
- ses confins : les possesseurs... ?
- et encore bien d'autres belles découvertes !

Vous aurez un accès privilégié à des reproductions de plans et des textes manuscrits ainsi qu'à une initiation à la compréhension de ces documents. Ce groupe de travail repose sur l'envie de découvrir et est donc ouvert à tous : passionné de patrimoine comme néophyte intéressé.

Pour plus de renseignements, contactez l'Office de Tourisme de la CCMP à Miribel.

Réunion de présentation ouverte à tous : jeudi 7 février 2013 à 18 h 30 au centre socioculturel à Miribel, intervention de M. Sylvain Genevois, enseignant-chercheur & habitant de Miribel à l'initiative du projet

Suite de la page 1

Travaux.

- SIEA : rapport d'activité. Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2011 du Syndicat intercommunal d'électricité et d'e-communication de l'Ain. Le conseil donne acte de la communication du rapport annuel 2011 du SIEA.

- Avenant marché de couverture. Le marché de réfection des toitures de divers bâtiments communaux a été notifié le 13 octobre 2011 à la société Archirel pour un montant tranche ferme et tranche conditionnelle de 110 809.58 € TTC. Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de conclure deux avenants :

- un avenant négatif en raison de prestations non réalisées (dépose des contre liteaux, du feutre sous toiture) ;
- un avenant positif pour un montant de 4 111.05 € TTC soit une augmentation de 3,89 % pour des travaux supplémentaires à réaliser sur la salle des fêtes et au 7 rue des écoles.

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l'avenant négatif n° 1 et l'avenant positif n° 2. Unanimité.

Finances : Budget principal - décision modificative N° 3.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que certains crédits inscrits au Budget Primitif 2012 doivent faire l'objet de réajustements. Deux opérations sont à prendre en compte : en investissement sur l'opération « Travaux de couverture » pour 367 € et pour 15 000 € dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre pour le centre Jacques Brel, en fonctionnement à l'article 6720 « Intérêts moratoires et pénalités sur marché » pour 830 €. Unanimité.

Dissolution du Syndicat des communes riveraines du canal de Miribel.

Monsieur le Maire donne des précisions sur les raisons et les conditions de la dissolution du syndicat des communes riveraines du canal de Miribel, les compétences exercées étant transférées vers le SYMALIM. Le conseil municipal approuve la dissolution du syndicat et les conditions de celle-ci. Unanimité.

Convention de groupement de commande pour l'élaboration des cartes de bruit dans l'environnement et du plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les articles L572-1 et suivants du code de l'Environnement imposent aux communes situées dans le périmètre des agglomérations de plus de 100 000 habitants d'établir des cartes de bruits dans l'environnement et à élaborer des plans de prévention du bruit dans l'environnement. Il rappelle que ces cartes auraient dues être publiées au 30 juin 2007, et les plans de prévention au 18 juillet 2008. Les communes de Beynost, La Boisse, Dagneux, Massieux, Miribel, Misérieux, Montluel, Neyron, Parcieux, Reyrieux, Saint-Didier-de-Formans, Saint-Maurice-de-Beynost, Sainte-Euphémie et Trévoux sont concernées par cette obligation. Après concertation avec les communes concernées, il est proposé de créer un groupement de commande afin de mutualiser la procédure de marché et choisir un bureau d'études commun pour l'ensemble du groupement de commandes. Le groupement de commande doit faire l'objet d'une convention constitutive qui définira les modalités de fonctionnement du groupement. Le conseil municipal accepte d'adhérer au groupement de commande et autorise monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires à la mise en place et signature de cette convention. 21 voix pour et 1 abstention.

Questions et informations diverses.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est classée en Zone Sécurité Prioritaire (ZSP) et que cela va nous rapporter d'ici septembre 2013 :

- des moyens en personnel et matériel supplémentaires,
- des renforts de garde mobile,
- 5 gendarmes supplémentaires.

Une demande est faite au Préfet afin de cibler les problématiques en vue de renforcer les moyens en fonction des problèmes.

QUELLE EST L'HISTOIRE DE MA MAISON ET DE MON QUARTIER ?

Vous êtes intéressé par l'histoire de votre maison ? Vous souhaitez en savoir plus sur votre quartier ? Participez au groupe de travail qui se penchera sur des documents datant de 1750 : le Plan Terrier du Marquisat de Miribel qui regroupe notamment les communes de Neyron, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost, Thil et Tramoyes.

Grâce à cet ensemble de registres réalisés par des commissaires à terrier -entre géomètre et notaire-, vous apprendrez ce qui se trouvait sur votre parcelle ou votre ville :

- sa nature : de la vigne, une grange, un pré... ?
- sa situation : lieu-dit, paroisse... ?
- ses confins : les possesseurs... ?
- et encore bien d'autres belles découvertes !

Vous aurez un accès privilégié à des reproductions de plans et des textes manuscrits ainsi qu'à une initiation à la compréhension de ces documents. Ce groupe de travail repose sur l'envie de découvrir et est donc ouvert à tous : passionné de patrimoine comme néophyte intéressé.

Pour plus de renseignements, contactez l'Office de Tourisme de la CCMP à Miribel.

Réunion de présentation ouverte à tous : jeudi 7 février 2013 à 18 h 30 au centre socioculturel à Miribel, intervention de M. Sylvain Genevois, enseignant-chercheur & habitant de Miribel à l'initiative du projet